Compte rendu de la séance ordinaire du 26 février 2021

Présents : HAMM Ernest, GEORGES Michel, MAHDADI Jordan, HECKEL Fanny, LOUTRE Franck, GEORGES Martine, ELLMANN Pierre, RICHERT Frédéric
Absents excusés : MARTIN Yannick
Procurations : MOTSCH Grégory par HAMM Ernest, JAECK Cinthia par HECKEL Fanny
Secrétaire de la séance: LONGFORT Aurélie
Réunion tenue sans public.

Ordre du jour:

- Désignation du secrétaire de séance
- Election du 3ème Adjoint
- Indemnité de fonction au Maire
- Paiement des heures complémentaire à un agent communal
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 du SIEW
- Prise en charge de l'assurance du Maire par la Commune couverte par la dotation de l'Etat
- Ecole : reconduction de l'application du décret du 27/06/2017
- Désignation du représentant de la commune pour siéger au conseil des syndics de l'AFUA Hundert
- Echange de terrains pour la réalisation du projet "aire de rencontre et de stationnement"
- Décisions du Maire
- Divers - informations

Délibérations du conseil:

M. le Maire ouvre la séance à 19h40.

Le Conseil Municipal approuve les comptes-rendus des réunions des 4 et 18 décembre 2020 et du 15 janvier 2021 en signant le registre des délibérations.

Délibération n° 2021_02_01 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie LONGFORT, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2021_02_02 : Election du 3ème Adjoint au Maire

Vu la délibération n°2021-01-03 du 15 janvier 2021 fixant à 3 le nombre d'adjoints et nommant M. Franck LOUTRE 3ème adjoint au Maire;

Considérant que ce vote n'a pas eu lieu à bulletin secret comme indiqué dans les articles L. 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à l'élection du 3ème adjoint.

Élection du 3ème adjoint :
Candidat : M. Franck LOUTRE

Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins : 10
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 6
a obtenu :
M. Franck LOUTRE: 9 (neuf) voix

M. Franck LOUTRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème adjoint.
M. Franck LOUTRE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 1

Délibération n° 2021_02_03 : Indemnité de fonction au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjoints au Maire et aux Conseillers municipaux délégués étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal;

Considérant que lors de la réunion du 15 janvier 2021, le Maire a déclaré vouloir baisser son indemnité à 22,5% de l'indice du terminal de la fonction publique *(soit environ 100€, -12% du net)*;

Après en avoir délibéré et statuant à l'unanimité, le Conseil municipal, décide et avec effet au 26 février 2021 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions :

- de Maire au taux de 22,5 % de l'indice du terminal de la fonction publique.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2021_02_04 : Paiement des heures complémentaires à un agent communal

Vu la délibération n°2020-07-23 du 30 juillet 2020, le conseil municipal a décidé d'étudier au cas par cas en conseil municipal la situation des agents ayant effectué des heures complémentaires,

Considérant la nécessité de payer à certains agents employés à temps non complet des heures complémentaires effectuées au-delà du temps de travail prévu afin de rémunérer des temps de travail ponctuellement effectués sur demande de l'autorité territoriale,

Considérant que M. Pascal ENGELMANN, employé en tant que Gestionnaire informatique a effectué 15 heures complémentaires,

Après avoir délibéré et statuant à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de payer 15 heures complémentaires à M. Pascal ENGELMANN sur sa prochaine paye.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2021_02_05 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 du syndicat des eaux de Wintersbourg

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales imposant, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport adopté par les membres du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de Wintersbourg lors de la réunion en date du 12 décembre 2020, doit être présenté à l'assemblée délibérante de chaque commune membre et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2021_02_06 : Prise en charge de l'assurance du Maire par la commune couverte par la dotation de l'Etat

Le Maire présente au conseil, une proposition de contrat d'assurance couvrant la resposabilité civile et la protection juridique du maire, des adjoints et conseillers municipaux ayant délégation en cas de diffamations, insultes, agressions, etc...
Le montant de la dotation versée par l'état pour la protection des élus (mise en place en 2020) étant de 87€/an, il propose d'opter pour la formule avec option convrant la responsabilité civile, la protection juridique, les accidents corporels, l'assistance et la perte de revenu pour un montant annuel de 78,92€.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et statuant à l'unanimité, APPROUVE la proposition du Maire.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2021_02_07 : Ecole : reconduction de l'application du décret du 27 juin 2017

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Considérant, qu'il y a lieu de reconduire pour les 3 prochaines années scolaires, l'application de ce décret;

Le conseil municipal, après avoir délibéré et statuant à l'unanimité, décide,

De donner un AVIS FAVORABLE à l'application de ce décret dans le but de remettre en place la semaine de 4 jours dans les écoles du RPI de BERLING, HANGVILLER, METTING et VESCHEIM dès la rentrée scolaire de septembre 2021.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2021_02_08 : Désignation du représentant de la commune pour siéger au sein du conseil des syndics de l'AFUA Hundert

Vu l'article L 2122-25 du CGCT, le Maire étant de droit représentant de la Commune de Berling en tant que propriétaire foncier de terrains situés dans le périmètre de l'AFUA et de ce fait membre de l'AFUA « Hundert ».

En application des articles 16 et notamment l'article 18 des statuts de l'AFUA, le Maire invite le conseil municipal à désigner le représentant de la commune de Berling en tant qu'entité publique, au sein du Conseil des Syndics de l'AFUA « Hundert ».

Le Conseiller Michel GEORGES propose sa candidature pour l'année 2021.

Après vote, Michel GEORGES, résidant 5 impasse du Cerisier 57370 BERLING, est désigné représentant de la commune de Berling audit Conseil des Syndics.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2021_02_09 : Echanges de terrains pour la réalisation du projet "aire de rencontre et de Stationnement"

Vu la délibération n°2020-09-07 du 11 septembre 2020 autorisant le Maire à échanger des parties de parcelles appartenant à la commune avec M. et Mme SCHMITT Sylvain et Christine, pour élargir le passage réduit de 4 mètres environ entre l'aire de stationnement et l'aire de rencontre - verger botanique à 5 mètres environ. Deux voitures pourront alors se croiser dans ce passage;

Considérant que la proposition initiale a été réévaluée et qu'un accord a été trouvé avec les propriétaires;

Le Maire présente au conseil le plan de découpage et le procès-verbal d'arpentage des parcelles qui seront échangées. Ces pièces sont jointes à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, AUTORISE

- le Maire à acquérir :
la parcelle section 02 n°196-4 d'une superficie de 0,12 are, propriétaires M. et Mme SCHMITT Sylvain et Christine,
pour l'échanger avec les parcelles section 02 n° 193-6 d'une superficie de 0,01 are, 195-2 d'une superficie de 0,15 are et 197-8 d'une superficie de 0,44 are, propriétés de la Commune de Berling,
- les propriétaires M. et Mme SCHMITT Sylvain et Christine à accéder occasionnellement à leur propriété par l'aire de stationnement.

Valeur de l'échange : 1 800€
Echange sans soulte.

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 1

Décisions du Maire

- Arrêté de délégation au Conseiller Municipal Pierre ELLMANN,
- Arrêté autorisant le stationnement place de l'église pendant les travaux de démolition,

Autorisations d'urbanisme délivrées depuis la dernière réunion :
- LENTZ Rémy : déclaration préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques accordée le 09/02/2021,
- WECHSLER Loïc et SCHEUER Elodie : Permis pour la construction d'une maison individuelle accordé le 11/02/2021,
- ISSLER Maxime : Permis pour la construction d'une maison individuelle accordé le 15/02/2021,
- LENTZ Olivier : déclaration préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques accordée le 18/02/2021,
- FISCHBACH Yannick : déclaration préalable pour la pose de volets roulants accordée le 23/02/2021.

Divers - Informations

- Compte-rendu de la réunion de travail de la commission de travaux du 22 février 2021;
- Proposition de réunion pour la vérification de la signalisation et des règles de priorité dans le village. La date du lundi 1er mars à 16h est retenue;
- Compte-rendu de la réunion urbanisme du SCoTSAR (Schéma de Cohérence Territorial de l'arrondissement de Sarrebourg) et du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural);
- Compte-rendu de la réunion avec le Conseiller Départemental et 2 responsables de l'aménagement foncier;
- Réunion de préparation du budget primitif 2021 : vendredi 26 mars 2021 à 19h30;
- Commission sociale :
    - Républicain Lorrain : plateforme en ligne, création d'un compte pour nos festivités
    - proposition d'article sur la commune dans un ouvrage sur la Moselle;
- Informations complémentaires sur les baux ruraux;
- AFUA – Lotissement : fin des travaux et mise en vente des terrains;
- Fête des aînés;
- Suppression d'une classe dans notre RPI;
- Changement de Sous-Préfet à Sarrebourg;
- Prochaine réunion du CM : vendredi 9 avril 2021 à 19h30.

M. le Maire clôt la séance à 22h15.

Compte-rendu établi par Ernest HAMM, Maire. Berling, le 26 février 2021

MAIRIE DE BERLING
Moselle